



Flash Info

Mai 2016



Plan de circulation et de stationnement

*Se déplacer à pied ou à bicyclette en toute sécurité dans notre village
Supprimer les stationnements sauvages et/ou dangereux
Réduire la vitesse des voitures et règlementer le stationnement
Instaurer une cohabitation sereine entre piétons, cyclistes et automobilistes*

Ces vœux semblent faire l'unanimité dans le village.

Cependant, lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre les moyens pour y parvenir, chacun verra « midi à sa porte ». La municipalité est bien consciente des oppositions qui ne manqueront pas de se manifester mais aussi de l'absolue nécessité d'agir.

La municipalité en place en 2002 avait fait élaborer une importante étude mais le projet avait été abandonné.

Le Conseil Municipal a décidé le 30/11/2015 de mettre en œuvre un plan de circulation et de stationnement, et a confié le 14/03/2016 la mission de maîtrise d'œuvre à la société TPFi de Schiltigheim.

Le montant provisionné des travaux - parking compris - est de 200 000 € HT.

Le projet a été examiné par les membres du conseil municipal et de la commission communale « gestion du domaine public ».

La première phase des travaux débutera dès la fin de cet été sur la RD 127, du feu tricolore route de Strasbourg jusqu'à la sortie du village vers Dachstein, car le Conseil Départemental prévoit d'en refaire le revêtement à l'automne.

La deuxième phase des travaux concernant le parking et les autres secteurs sont prévus au printemps 2017.

Une réunion publique portant sur la 1ère phase est programmée le jeudi 2 juin 2016 à 20 heures à la MTL.



SOMMAIRE

- | | | | |
|---------------------------|--------|-----------------------------|-------------|
| • Plan de circulation | page 1 | • Vie communale | pages 4 & 5 |
| • Informations communales | page 2 | • Informations associatives | pages 6 à 8 |
| • Budget communal | page 3 | • Agenda | page 8 |

Budget communal : de plus en plus difficile

En 2011, l'Etat a créé un système consistant à prélever de l'argent aux communes considérées comme « riches » pour le redistribuer aux plus défavorisées.

Le FNGIR et le FPIC sont prélevés sur le budget de la commune. Non seulement nous subissons la double ponction mais, en plus, nous devons faire face à une diminution régulière et importante de la dotation : c'est la triple peine !

	Dotations de l'état	Prélèvements FNGIR FPIC	Compensation*	Dotations réelle
2010	179.200 €	0 €	0 €	179.000 €
2011	179.600 €	126.300 €	0 €	52.900 €
2012	179.700 €	130.000 €	0 €	49.700 €
2013	179.800 €	135.500 €	65.500 €	109.800 €
2014	171.400 €	139.700 €	49.100 €	80.800 €
2015	151.500 €	142.300 €	64.700 €	73.900 €
2016	131.500 €	144.700 €	?	?



* Devant l'ampleur de la baisse, et suite à plusieurs interventions de la municipalité, une compensation - provisoire et aléatoire - nous a été accordée. Pour 2016, le montant est inconnu à ce jour ; si la compensation devait être supprimée, la dotation réelle deviendrait négative !

Projet immobilier

La commune a acquis en 2015 la propriété située 7 rue Principale (voir Flash Info d'octobre 2015).

Pour le conseil municipal, il était évident qu'il fallait avoir la maîtrise de l'aménagement de ce terrain, des promoteurs privés manifestant déjà leur intérêt pour cet emplacement.

L'équilibre financier du budget de notre commune nécessite de valoriser ce terrain que seul un projet immobilier devrait permettre.

Deux exigences guideront nos choix :

- l'opération doit permettre à la commune de rentrer dans ses frais, la préemption de ce terrain ayant occasionné une dépense de près de 500 000 €.
- le projet devra être « raisonnable » et compatible avec la proximité de l'abbatiale.

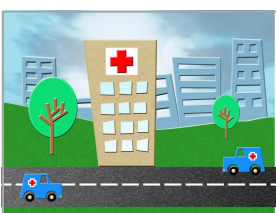


Un appel à projet a été lancé auprès de divers organismes et promoteurs immobiliers.

Les possibilités d'aménagement des parcelles ainsi que la réhabilitation de la maison existante (en cas de refus de démolition par l'Architecte des Bâtiments de France) seront étudiées par les membres du conseil municipal et de la commission adéquate puis présentées aux habitants lors d'une réunion publique.

La loi Leonetti

La loi Leonetti encadre depuis 2005 la fin de vie en France, interdisant l'acharnement thérapeutique et autorisant l'arrêt des traitements dans certains cas. Cette loi prévoit que toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite, appelée « directives anticipées », pour préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi l'hypothèse où elle ne serait pas, à ce moment là, en capacité d'exprimer sa volonté (article L.1111-11 du code de la santé publique).

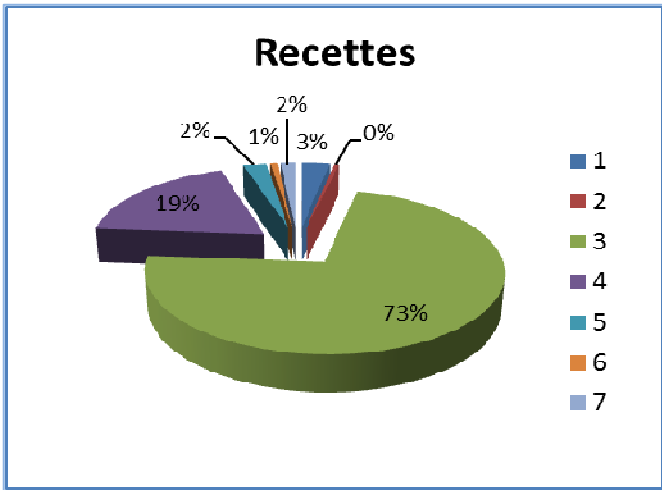
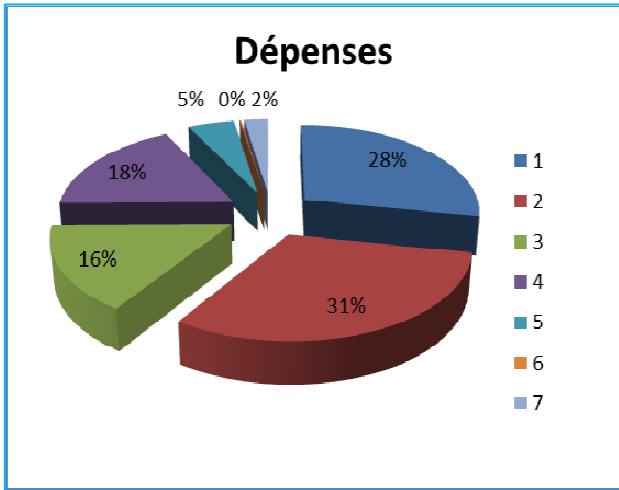


Les directives anticipées sont valables pour une durée de 3 ans, à partir de la date à laquelle elles sont rédigées. Elles sont renouvelables tous les 3 ans par simple décision de confirmation signée par le patient ou en présence de 2 témoins. Enfin, elles sont modifiables et révocables à tout moment par écrit.

Monique ARNOLD

Budget communal 2016

FONCTIONNEMENT



	Nature dépense	Montant
1	Charges à caractère général 28%	261 350.00 €
2	Charges de personnel 31%	289 910.00 €
3	Atténuation de produits 16%	144 700.00 €
4	Autres charges gestion courante 18%	164 200.00 €
5	Charges financières 5%	45 500.00 €
6	Charges exceptionnelles 0,..%	1 250.00 €
7	Dépenses imprévues 2%	23 247.45 €
	TOTAL	930 157.45 €

	Nature recette	Montant
1	Atténuation de charges 3%	28 000.00 €
2	Produits des services 0,..%	5 200.00 €
3	Impôts et taxes 73%	675 716.00 €
4	Dotations et participations 19%	175 755.00 €
5	Autres produits de gestion courante 2%	23 000.00 €
6	Produits exceptionnels 1%	7 000.00 €
7	Excédent fonctionnement reporté 2%	15 486.45 €
	TOTAL	930 157.45 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	
Acquisition matériel	10 655.00 €
Restauration patrimoine	10 000.00 €
Divers bâtiments	430.00 €
Groupe scolaire et périscolaire	930.00 €
Travaux voirie	326 282.00 €
Travaux forêt	5 000.00 €
Travaux éclairage	3 600.00 €
Dépenses imprévues	19 574.74 €
Remboursement prêt (capital)	58 600.00 €
Dépôt et caution (appartement école)	750.00 €
Dépenses sous mandat conv CG67	13 466.00 €
Dépenses sous mandat conv CC	10 850.00 €
TOTAL	460 137.74 €

Recettes d'investissement	
PLU	5 303.00 €
Aménagement patrimoine, subvention	3 610.00 €
Travaux voirie, subventions	12 000.00 €
Cheminement PMR, subvention	1 600.00 €
Excédent investissement reporté	241 189.74 €
Virement section fonctionnement	0.00 €
Fond de Compensation TVA	28 235.00 €
Taxe aménagement	30 000.00 €
Réserves	100 000.00 €
Dépôt et caution (appartement école)	750.00 €
Recettes sous mandat conv CG67	26 600.00 €
Recettes sous mandat conv CC	10 850.00 €
TOTAL	460 137.74 €

Maison du Temps Libre : dernier bilan et perspectives

Le Conseil Municipal du 7 octobre 2013 avait pris la décision, par 9 voix pour et 2 abstentions, d'agrandir la MTL, de rénover et de réhabiliter entièrement le bâtiment principal ainsi que l'annexe qui sert actuellement de club-house de pétanque.

La cuisine a été entièrement rééquipée et dispose désormais d'une chambre froide. La vaisselle, les tables et chaises ont été renouvelées. L'ancien mobilier a fait le bonheur de nos associations.

L'investissement prévu était important et la décision ne fut pas facile à prendre.

En 2013, les perspectives budgétaires des collectivités commençaient déjà à s'assombrir.

De plus, lorsque l'on réhabilite des bâtiments anciens, l'établissement d'un budget prévisionnel est difficile car les « mauvaises surprises » ne sont pas rares.

Les travaux sont terminés ; à chacun de juger si cette décision fut la bonne.

L'agrandissement et les rénovations sont unanimement appréciés (voir le Flash Info d'octobre 2015).

Les prévisions budgétaires se sont révélées totalement exactes.

Les locations se font à un rythme soutenu, l'objectif étant qu'elles couvrent totalement les frais de fonctionnement et d'entretien du bâtiment. Un bilan sera établi en fin d'année.



Chiffres définitifs

Coût total TTC des deux bâtiments	1 955 000€
Récupération TVA et subventions	520 000€
Réserve communale au SIVOM	185 000€
Emprunt sur 15 ans	1 250 000€

L'emprunt correspond exactement au montant prévu lors du lancement de l'opération.

Le remboursement est couvert par les recettes des taxes « syndicat de commune » (SIVOM).

Le taux de ces taxes ne nécessitera donc aucune augmentation.

Les séances du conseil municipal

Nous vous rappelons que l'intégralité des comptes-rendus est consultable :

- en mairie aux heures d'ouverture
- dans les boîtes de publication du village (parking MTL et mairie)
- sur le site internet de la commune <http://www.altorf.fr> (rubrique mairie)



Le site internet de la commune est riche en informations diverses.

L'actualité d'Altorf, les horaires de la mairie, les horaires des bus scolaires, la vie scolaire et périscolaire, le conseil municipal, les manifestations, la vie associative, la vie pratique, la vie paroissiale, les journaux communaux, formulaires en téléchargement...



Tout ceci d'un simple clic !
<http://www.altorf.fr>

En ligne depuis fin 2011, le site internet communal a vu croître son nombre de visiteurs pour doubler en 2015 avec plus de 1000 visiteurs tous les mois.

Tournée du ramoneur

La société « Hérisson 67 » vous informe que le maître ramoneur sera de passage à Altorf fin mai - début juin, et précise qu'il n'y aura dorénavant qu'un seul passage par an. En cas d'absence un avis de passage est glissé dans la boîte à lettres. La société « Hérisson 67 » vous invite dans ce cas à la rappeler tant qu'elle est en tournée à Altorf. En dehors des jours de tournée, un supplément pour le déplacement sera facturé. Nous rappelons que chacun est libre de faire appel à l'entreprise de son choix.



Inscriptions scolaires 2016 / 2017

Les inscriptions pour l'année scolaire 2016 / 2017 auront lieu à l'école :

- vendredi 27 mai 2016 de 8h à 16h
- vendredi 3 juin 2016 de 8h à 16h

Veillez vous présenter au bureau de la directrice muni des documents suivants :

- livret de famille
- carnet de vaccination
- justificatif de domicile
- certificat de radiation délivré par l'école précédente (uniquement dans le cas d'un changement d'école)

Sont admissibles pour une première inscription en petite section de maternelle, les enfants nés en 2013. Pour ces futurs "petits", quelques heures d'acclimatation dans la classe seront organisées les mercredis 8, 15 ou 22 juin (à définir au moment de l'inscription).

AAPHA - Inauguration du Cloître de l'Abbaye rénové et de la Frise Historique

Les membres de l'association des Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique d'Altorf ont le plaisir d'inviter l'ensemble de la population d'Altorf à l'inauguration du Cloître de l'Abbaye rénové et de la Frise Historique.

Dimanche 29 mai 2016 à 11h15

Ces travaux, réalisés grâce à une importante participation de la commune et à des soutiens financiers, ont permis de mettre en valeur le magnifique cloître et de retracer, par une frise historique, le riche passé de l'Abbaye d'Altorf.

Le président, Marcel BERTRAND



Week-end à Courchelettes les 9 & 10 juillet

Le comité de jumelage de Courchelettes « les Ch'tites cigognes » et celui du C2A ont convenu qu'alternativement, une année sur deux, chacun organisera l'accueil pour un week-end dans sa région respective.



En octobre 2015, un groupe de près de 100 personnes de Courchelettes a été accueilli en Alsace à l'occasion de la fête des vendanges à Barr.

Il nous revient cette année d'honorer leur invitation pour un week-end festif et culturel.

Au programme : visite du centre minier de Lewarde et fête des géants de Gayant à Douai.

Venez nombreux !



Pensez à déposer à la mairie le bulletin d'inscription que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres.

Patrick SCHNABEL, président du C2A

Amicale des sapeurs pompiers d'Altorf : Marche populaire

L'amicale des sapeurs pompiers d'Altorf organise sa marche populaire le dimanche 8 mai 2016.

Un parcours de 10 km, ne présentant aucune difficulté, mènera les promeneurs à travers champs et forêts.

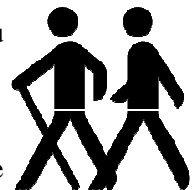
Un parcours plus court (6 km) sera également proposé.

Départ et arrivée à la MTL.

Les habitants d'Altorf qui souhaitent déjeuner peuvent dès à présent réserver leur repas auprès du président de l'amicale, Philippe Klein au 03.88.38.87.07

Jambon vapeur, salade de pommes de terre, carottes, céleri.

8 €/ personne



Philippe KLEIN, président de l'amicale

Amicale des Retraités et du 3ème Age d'Altorf

Depuis 1986, l'amicale se réunit le 1er jeudi de chaque mois en toute convivialité.

Les membres de l'amicale lancent un appel aux jeunes retraités pour rejoindre leurs rangs et créer une nouvelle dynamique.

Venez nous rencontrer le 1er jeudi du mois à la MTL à 14 heures.

La présidente, Jeannette SIEFFERT

tél 03.88.38.61.96 bernard-maetz@wanadoo.fr



La Bibliothèque d'Altorf

Les Amis de la Bibliothèque d'Altorf organisent
une journée EUROPE pour les enfants
le samedi 21 mai 2016 à 14h



Au cours de l'après midi vous seront proposées des histoires (Kamishibai) dans différentes langues, une grande fresque, différentes musiques et la découverte de l'EUROPE sous forme de quizz.

Une petite collation sera à votre disposition.

Tous les enfants d'ALTORF et des environs seront les bienvenus.

Soirée jeux de société pour les enfants

tous les 1er vendredis du mois
 de 18h à 19h30

Ces jeux permettent le développement de l'observation, la réflexion, la vivacité, le respect, la maîtrise de soi, la socialisation et l'amusement.

Un moment de convivialité à partager en famille !

(entrée gratuite)



Les Amis de la Bibliothèque vous accueillent à la Grange de la Dîme :

- mardi et vendredi de 18h à 19h30
- 1er et 3ème mercredi du mois de 9h30 à 11h

De nouveaux romans, bandes dessinées et périodiques sont à votre disposition !

En juillet, ouverture uniquement le mardi.
 Fermeture estivale du 1er au 22 août 2016.

Francis ARNOLD, président

Pétanque Club Altorf

Dimanche 15 mai

Challenge du Président « à la mêlée » réservé aux membres et licenciés du club. Le repas sera offert aux participants. La carte de membre est proposée au tarif annuel de 25 €. Cette carte est familiale (1 seule carte de membre valable pour le couple et les enfants de moins de 18 ans).

Dimanche 26 juin

Challenge Manu ouvert à tous. Concours amical en doublettes formées. Déjeuner (grillades - frites). Buvette et petite restauration tout au long de la journée.

Jeudi 22 septembre

Championnat vétérans en triplettes. Buvette et petite restauration.

Week-end des 30 septembre, 1er et 2 octobre

Grand concours annuel ouvert à tous. Le vendredi aura lieu le concours vétérans en triplettes formées. Samedi et dimanche, les triplettes formées se disputeront le challenge du Maire. Le dimanche aura également lieu un concours « sponsors » pour les équipes éliminées dès le samedi, ainsi qu'un concours féminin. Ces deux dernières compétitions se dérouleront en doublettes formées. Durant tout le week-end, les meilleurs joueurs de la région mais aussi et surtout de grands noms de la pétanque française et mondiale seront à nouveau présents, permettant aux spectateurs d'admirer leur talent et leur adresse. Buvette et petite restauration pendant les 3 journées, et la traditionnelle choucroute servie dimanche.

Amis Altorfois, venez nous soutenir, laissez-vous tenter ! Le comité du club vous donne rendez-vous, vous passerez d'excellents moments sur le site de la MTL.

Jeannot BERNARD, président



APEA : Bourse aux vêtements

L'APE Altorf organise sa prochaine bourse aux vêtements, jouets et puériculture le dimanche 12 juin de 9h à 16h à la MTL.

La présidente, Myriam MULLER



YOGA

Les manifestations de l'association Prana'rt de vivre
 23 avril : Sortie plantes avec Georges Goudey
 14 mai : Promenade et initiation au dessin avec Laurie
 3 juin : Ateliers Fleurs de Bach avec Cathianne
 12 juin : Fête d'été - Sortie au Mont Ste Odile (réservée aux membres de l'association)
 Pendant l'été : Ateliers de yoga (samedi matin ou après-midi)

Renseignements et inscriptions auprès de Chantal au 03.88.50.62.92 ou 06.62.74.10.20

La présidente, Chantal Lachmann



Forme & Vitalité



Notre saison de gym douce se termine le mercredi 29 juin et reprendra le mercredi 5 octobre. Bonnes vacances à tous !

Le comité

AGENDA

8 mai

Marche populaire

14 mai AS Altorf

Tournoi de pentecôte des jeunes

15 mai Pétanque

Challenge du président

16 mai Concours de pêche APPMA

21 mai Bibliothèque

Journée de l'EUROPE à 14h

29 mai Inauguration cloître rénové et frise historique AAPHA

4 & 5 juin Journées nationales « Rendez vous aux jardins »

12 juin APEA

Bourse aux vêtements, jouets et puériculture (MTL)

26 juin

Pétanque - Challenge Manu

1er juillet Périscolaire

Spectacle de fin d'année

9 & 10 juillet Jumelage

Week-end à Courchelettes

14 juillet Cérémonie Fête Nationale

C2A - Repas champêtre (MTL)

22 & 24 juillet

Tournoi seniors AS Altorf

4 septembre AS ALTORF

Marché aux puces (MTL)

17 & 18 septembre

Journées européennes du patrimoine

22 septembre

Pétanque - Concours vétérans

24 & 25 septembre

Concours national d'élevage et de sélection du berger picard (MTL)

25 septembre

Vélo-tour de la Com Com

30 sept - 1er & 2 octobre

Pétanque : Concours vétérans, grand challenge du Maire, concours sponsors et concours féminines

MAIRIE



03 88 38 12 54



altorf-direction@orange.fr



http://www.altorf.fr



Lundi de 9h à 12h et de 17h à 19h
 Mardi de 9h à 12h
 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Jeudi de 9h à 12h
 Vendredi de 9h à 12h

Fermeture exceptionnelle
vendredi 6 mai & vendredi 15 juillet !

Horaires d'été

Du 11 juillet au 20 août, les services de la mairie vous accueillent uniquement le matin : de 9h à 12h du lundi au vendredi.
 Pas de permanence du Maire en juillet & août : uniquement sur rendez-vous.